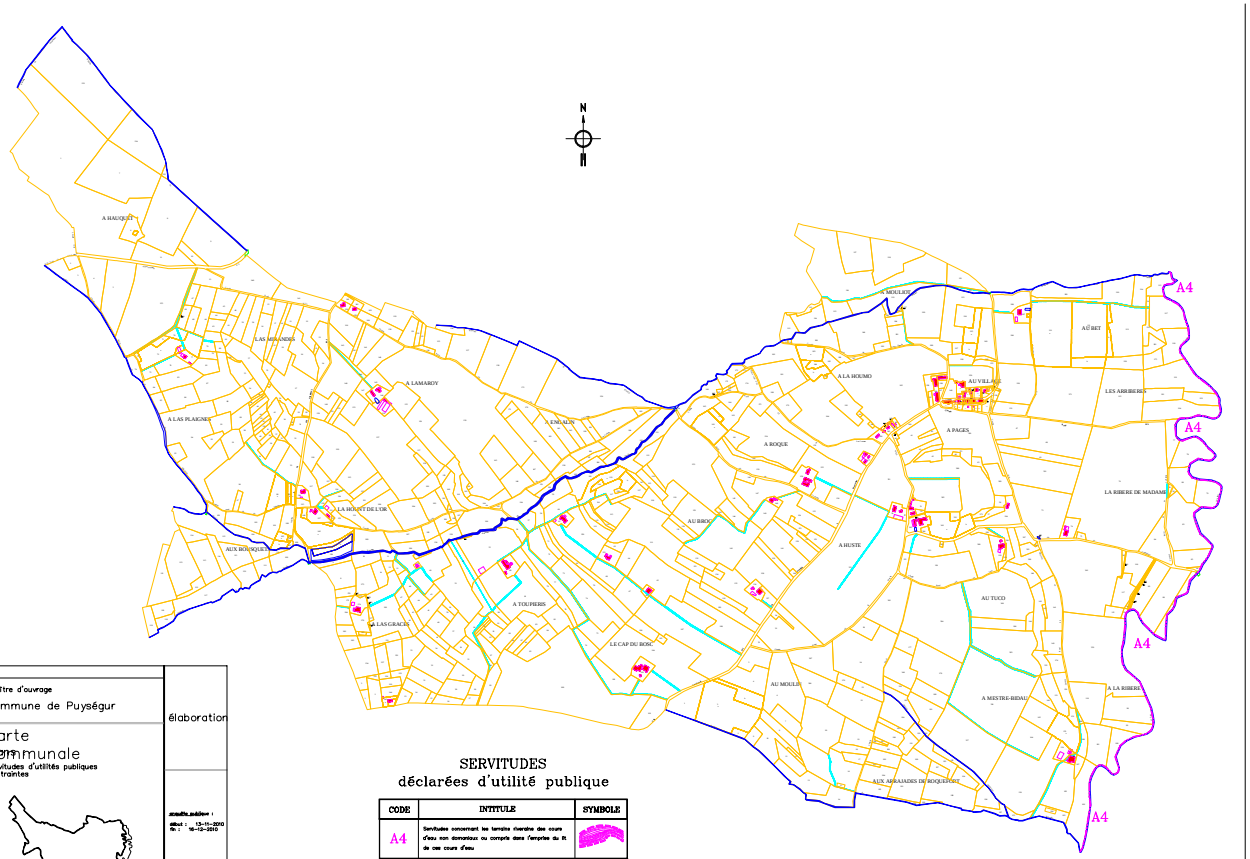

SERVITUDES
déclarées d'utilité publique

CODE	INTITULE	SYMBOLE
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	
PM1	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles – retrait gonflement des argiles	ensemble de la commune
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	ensemble de la commune

maître d'ouvrage
commune de Puységur

carte communale
servitudes d'utilités publiques contraintes

élaboration

modifs. adition :
débat : 13-11-2010
fin : 16-12-2010

annexé :
conseil municipal : 25-05-2011

arrêté :

préfet : 08-07-2011

échelle /5000

4b

maître d'oeuvre
Direction Départementale des Territoires du Gers